

# Les violences envers les femmes à La Réunion : bilan et perspectives en février 2014

Claude Féral

► **To cite this version:**

Claude Féral. Les violences envers les femmes à La Réunion : bilan et perspectives en février 2014. Alizés : Revue angliciste de La Réunion, Faculté des Lettres et Sciences humaines (Université de La Réunion), 2013, Women's Right, Human Rights, pp.185-206. hal-02340345

**HAL Id: hal-02340345**

**<https://hal.univ-reunion.fr/hal-02340345>**

Submitted on 30 Oct 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Les violences envers les femmes à La Réunion : bilan et perspectives en février 2014

*Je dédie cet article à mes co-adjointes du Conseil Municipal de St Denis, Nicole Humblot, Vololona Picard, au Docteur Irène Stojcic et à toutes celles qui œuvrent au quotidien, seules ou dans le cadre d'associations, afin que régressent les violences envers les femmes à La Réunion et dans l'Océan Indien. Je le dédie aussi à toutes les femmes fortes de l'Océan Indien.*

Membre de la section réunionnaise de la Ligue des Droits de l'Homme à Saint Denis de La Réunion depuis plusieurs années, très sensible à l'action de l'association « Femmes Solid'Air ! », adjointe au Maire de Saint-Denis depuis 2008, je propose de présenter un état des lieux de la situation des violences envers les femmes début 2014 dans notre île.

Statistiquement, par rapport à l'ensemble de la France, La Réunion est la première région en termes de violences envers les femmes. L'indice global de violences conjugales s'élève à 15% contre 9% sur le territoire métropolitain ; environ 3 actes de violences conjugales sont dénoncés chaque jour par les Réunionnaises ; entre 20 et 24 ans, 29% des femmes réunionnaises vivant ou ayant vécu en couple durant les 12 mois précédant l'enquête locale ont déclaré avoir été violentées par leur conjoint, contre 12% en Métropole ; les tentatives de meurtre et les menaces avec armes sont principalement le fait des ex-conjoints (36% contre 6% en Métropole) ; en 2008, les faits constatés dans le cadre des violences conjugales sont majoritairement des coups et blessures criminels ou correctionnels (81%), loin devant les menaces de mort ou les chantages (16%) ; en 2008, 49% des appels pour des violences recherchent principalement une solution d'hébergement ; enfin, 3 appels sur 4 au 115 concernent des femmes avec des enfants à charge (chiffres tirés de Observatoire Régional de la Santé de La Réunion, *Les violences...*). Pourtant, si la Préfecture de la Réunion fait état de 1 600 plaintes déposées en 2012, celles qui travaillent sur le terrain estiment que ce chiffre ne correspond pas au nombre des situations dramatiques. Il ne faut pas oublier toutes celles qui sont illettrées, qui ne sont pas informées, qui se terrent chez elles, qui ne manient pas suffisamment la langue fran-

çaise, qui sont cloîtrées par leur mari ou compagnon ou bien flanquées de tant d'enfants qu'il est impossible d'effectuer avec eux des démarches. Il faudrait peut-être multiplier ce chiffre par 10 pour approcher de la réalité dans notre île ?

Si l'action menée par les associations locales, surtout depuis les années 1970, soutenues par les collectivités territoriales, a permis de nombreuses avancées, le chemin est encore très long. Les violences envers les femmes à La Réunion sont beaucoup plus importantes et nombreuses que dans l'hexagone. Les progrès sont très lents. Les chercheurs de l'Université de la Réunion, Historiens, Civilisationnistes, Sociologues, Psychologues, Spécialistes des Sciences de l'Éducation, sont appelés à la rescousse afin d'essayer de comprendre cette situation dans l'espoir de contribuer peut-être à y porter remède. Car il faut comprendre avant de juger.

Je présenterai un panorama de la situation dans notre île début 2014 avant d'analyser plusieurs actions contre les violences faites aux femmes et de terminer par les perspectives actuelles face à une situation qui perdure.

#### **LA SITUATION DÉBUT 2014**

Au niveau national, l'engagement du gouvernement est très fort. La création d'un Ministère des Droits des femmes, dont la ministre est Najat Valaud-Belkacem, en a été le premier geste symboliquement important. Afin de protéger les femmes contre les violences, une campagne nationale d'information a été lancée en 2013. Une plate-forme commune d'accueil téléphonique a été créée et le téléphone portable d'urgence est en train d'être généralisé. L'accueil des femmes dans les commissariats s'améliore petit à petit grâce à la présence d'assistantes sociales. Enfin, un tiers des 5 000 places d'hébergement d'urgence qui doivent être créées durant le quinquennat devrait être réservé aux femmes victimes de violences.

La loi du 9 juillet 2010 relative aux violences faites spécifiquement aux femmes, aux violences au sein des couples et aux incidences de ces dernières sur les enfants a constitué une grande avancée : elle facilite le dépôt de plaintes par les femmes, elle permet au juge aux affaires familiales de délivrer l'ordonnance de protection qui lui permet de prendre des mesures d'urgence comme l'éviction du conjoint violent et le relogement hors de portée du conjoint en cas de départ du domicile conjugal. Ce texte crée de nouveaux types de délit, celui de harcèlement au sein du couple, pour prendre en compte les violences psychologiques ou morales, et celui de « contrainte au mariage » pour lutter contre les mariages forcés.

Quant à la loi en faveur de l'égalité réelle entre les femmes et les hommes adoptée par l'Assemblée Nationale le 28 janvier 2014, elle constitue une véritable avancée car elle considère que les inégalités hommes-femmes sont un problème transversal, qui nécessite une action sur tous les fronts, de la sphère familiale à la sphère professionnelle, et qu'il faut s'attaquer au sexisme ordinaire autant qu'aux violences. La lutte contre les violences est l'un des 4 axes transversaux de cette loi.

Au niveau régional, La Réunion est fière que trois femmes soient députées à l'Assemblée Nationale : Ericka Bareigts, Huguette Bello et Monique Orphé. De plus, la liste majoritaire PS au Conseil Municipal de Saint-Denis a respecté la parité. En outre, depuis juillet 2007, la Déléguée Interministérielle pour l'égalité des chances des Français d'outremer est une Réunionnaise, Sophie Elizéon. Elle apporte son concours au gouvernement pour la définition des politiques de l'État destinées à assurer l'égalité des chances des Français d'outre-mer en matière d'accès au travail, au logement et aux services bancaires et elle en coordonne la mise en œuvre.

De nombreuses associations mènent depuis des années un combat acharné : ainsi, l'Union des Femmes Réunionnaises, entraînée depuis le milieu des années 1990 par sa présidente Huguette BELLO, DÉPUTÉE-MAIRE DE SAINT PAUL, A RÉAFFIRMÉ EN 2013 SES ORIENTATIONS DE LUTTE POUR L'ÉGALITÉ DES DROITS, POUR ACCENTUER LE PRINCIPE DE LA PARITÉ HOMME-FEMME, CONTRE LE SEXISME et les mauvaises habitudes domestiques et contre les violences faites aux femmes.

L'association Chancégale, créée en 2001, présidée par Fabienne Rubira, lutte pour l'égalité professionnelle. Elle organise chaque année le concours « Faham et Infâme ». Ce concours vise à élire la publicité la moins sexiste mais aussi la plus sexiste de l'année dans notre département.

A 82 ans, Thérèse Baillif, militante contre les violences conjugales, fervente catholique, actuelle présidente du CEVIF (Collectif pour l'Élimination des Violences Intra-Familiales), veut que les autorités prennent leurs responsabilités pour lutter contre les violences conjugales. Au lendemain du triple meurtre survenu dans le quartier de Plateau Goyaves à Saint-Louis en octobre 2012, elle a dénoncé l'horreur de tels actes. Suite à cette tuerie qui a coûté la vie à quatre personnes, Thérèse Baillif a souligné qu'il n'était pas possible de trouver les mots. Mais la présidente du CEVIF a insisté sur l'importance de porter plainte afin d'assurer la protection des victimes, a alerté la ministre chargée du Droit des Femmes via un courrier et fait circuler une pétition pour obtenir des mesures concrètes contre les violences

conjugales. L'objectif de cette action était de souligner les besoins existants à La Réunion pour lutter efficacement contre les violences intra-familiales.

Il faut mentionner aussi l'engagement du Conseil Général de La Réunion et de sa présidente Nassimah Dindar, en faveur des droits des femmes et contre les violences faites aux femmes. Cependant, comme il est impossible, dans le cadre d'un article, de traiter en détail de toutes les actions évoquées ci-dessus et de celles qu'il nous est même impossible d'évoquer faute de place, nous avons choisi de nous concentrer sur celles que nous connaissons le mieux et dont nous avons pu rencontrer les responsables en janvier 2014, à savoir celles de la LDH, de l'association « Femmes Solid'Air ! » et enfin de la Mairie de Saint-Denis.

#### LES ACTIONS POUR LUTTER CONTRE LES VIOLENCES ENVERS LES FEMMES DANS NOTRE ÎLE

##### - La Ligue des Droits de l'Homme

Dès sa création en 1898, la LDH défend l'universalité des droits de l'Homme et intègre statutairement des femmes au sein de son comité central, ce qui était exceptionnel à l'époque. Avec l'émergence du Mouvement des femmes et du combat pour les droits spécifiques, en 1972, la LDH défend le droit à l'avortement. Elle proteste contre le blâme par le conseil national de l'Ordre des médecins infligé au Professeur Milliez pour sa déposition en faveur du droit à l'avortement au Tribunal de Bobigny. Cette même année, la LDH joint alors sa voix aux demandes de modifications législatives sur l'avortement, aux revendications pour l'égalité professionnelle, et aux protestations contre toutes formes de violences faites aux femmes, des mutilations sexuelles aux violences conjugales.

De nos jours, les principaux combats de la LDH pour les droits des femmes sont les suivants : elle met en place des campagnes pour sauver des femmes victimes de lois violemment répressives dans certains pays; considérant que les femmes sont les premières exposées au chômage, à la précarité, au temps partiel et aux restrictions en matière de retraite, elle dénonce les politiques d'économies budgétaires qui choisissent, pour répondre à la crise financière, de démanteler les services publics de la Santé et de l'Éducation et de mettre à mal les budgets des associations comme le Planning familial ou les associations de lutte contre les violences faites aux femmes.

La section de la LDH à La Réunion a été créée le 17 janvier 1905, soit sept ans après la fondation de la Ligue Nationale des Droits de l'Homme à

Paris. La Ligue compte dès sa fondation à La Réunion sur le concours précieux d'un des rares médecins de l'Île, le Docteur Jules Auber (Maire de St-Denis en 1904 et Député de la Réunion en 1905).

Depuis sa création, la LDH a été un acteur toujours présent à La Réunion, avec de nombreux partenaires. Elle intervient dans les établissements scolaires dans le cadre d'éducation aux droits : déclaration des Droits, Droit des Femmes, Droit des Enfants, lutte contre les discriminations, etc., ou à la demande d'associations intervenant dans le champ de l'éducation populaire ou de la vie sociale des quartiers. Ces interventions visent à organiser des débats citoyens à visée pédagogique et conduits selon les règles du débat philosophique (respect d'autrui, libre expression, argumentation) afin de favoriser l'éducation civique et l'appropriation par les publics concernés des outils fondamentaux que constituent les déclarations de droits.

Les thématiques relevant de l'urgence sociale, comme le Droit au travail, l'égalité homme/femme, ou le Droit au logement sont les plus demandées par les associations d'éducation populaire. En partenariat avec la Ligue de L'Enseignement, la section intervient en service civique auprès des jeunes de 19 à 25 ans, et dans les centres pénitentiaires dans le cadre de stage de citoyenneté. Ce qui nous permet d'aborder les violences faites aux femmes sous forme de débats et de forum-théâtre.

Isnelle Gouljar, Présidente de la LDH, affirme que les structures mises en place pour l'écoute, l'hébergement, les mesures d'éviction du conjoint violent, sont une avancée. Mais les moyens restent insuffisants, ce que dénonce le CEVIF. Notre interlocutrice ajoute qu'un problème majeur à La Réunion est celui des grossesses précoces, pour lequel les campagnes d'information et de prévention doivent être plus fréquentes. La LDH et des organismes paramédicaux et sociaux multiplient les interventions dans les collèges et lycées sensibles de l'île. Un changement de comportement est déjà palpable chez ces jeunes.

Concernant l'égalité entre les hommes et les femmes, Isnelle Gouljar souligne que l'éducation commence à la maison : c'est le rôle des parents, qui doit être poursuivi et complété par l'école. Déjà de nombreux établissements ont inscrit dans leurs projets, l'égalité filles-garçons, le genre, la pratique du respect, de la politesse, de la civilité...

La LDH à La Réunion est aussi interpellée par des femmes en possession d'un permis de séjour ou sans papiers, victimes de violences de la part de leurs conjoints, et qui rencontrent des difficultés pour le renouvellement de leurs papiers. Notre rôle est de les informer sur leurs droits et de les orienter vers les institutions concernées, dont la CIMADE.

Afin de protester contre les violences envers les femmes, la LDH s'associe depuis toujours aux marches blanches de protestation, mais force est de constater que le nombre de femmes victimes de violences ne diminue pas, au contraire. Quelle est la solution ? La LDH considère que c'est par la pédagogie que l'on pourra petit à petit, agir sur ce problème social. La prise en charge des auteurs de violences est pour nous un des remèdes à ce fléau. Un programme de prise en charge de ces personnes est porté par des associations où il existe des points d'écoute spécialisés, avec des intervenants qui sont des professionnels de l'écoute. Ces auteurs de violences sont orientés vers ces structures par un partenariat avec la Gendarmerie, la Police Nationale et l'Assistante de Service Social basée au Commissariat. Il faudrait donner à ces structures plus de moyens pour se développer, afin d'apporter une réponse à la victime et d'éviter la récidive de l'auteur.

- L'association « Femmes Solid'Air ! »

Pour Sandrine Marin, une des co-fondatrices, ce qui caractérise les femmes réunionnaises qui luttent pour leur liberté, c'est leur courage. Il est très difficile de sortir de cette problématique. Les violences sont toujours liées à une histoire familiale : il y a toujours un vécu derrière. A travers le monde, les sociétés ont installé une domination à plusieurs niveaux : dans les systèmes européens, il s'agit pour l'essentiel, au niveau de la race, de la domination des Blancs, au niveau du genre, de la domination des hommes et au niveau des classes sociales, de la domination des riches. Dans les différentes civilisations, les modèles religieux confortent une hiérarchie sociale. Les femmes n'ont pas construit le monde, elles ont été « domestiquées » pour répondre aux besoins des hommes. Elles se heurtent partout à des plafonds ou à des barrières et, dans certains pays, leurs progrès déclenchent des réactions masculinistes. Ce dont on a besoin, c'est d'une coopération entre les hommes et les femmes, d'une véritable révolution sociale.

La majorité des femmes ont été conditionnées à orienter leur vie autour du bien-être familial. Désormais, pourtant, elles se laissent moins faire. Cependant, le rapport à l'homme perdure : l'homme reste au centre de leur vie. Cela bouge chez les jeunes couples, mais les mères ont du mal à assumer le changement, à trouver un équilibre entre devoir et plaisir. Des couples se ré-inventent, les hommes retrouvent la possibilité d'exprimer leurs sentiments et leurs humeurs. Mais, bien souvent, il manque de la communication à l'intérieur du couple. Pour les hommes à qui l'on a inculqué qu'ils doivent

dominer, c'est souvent un fardeau. Ils sont bloqués, installent un système de domination dans la maison, dans lequel l'homme doit avoir raison. Si les hommes forts et bien dans leur tête sont paisibles, les hommes faibles sont violents et, lorsqu'ils parviennent à s'exprimer, parlent de leur impuissance, du fait qu'ils ne parviennent pas à dominer. En face, la femme réunionnaise se soumet pour être « bien », « comme il faut ».

L'économie souterraine est constituée par le travail des femmes, travail non rémunéré depuis toujours – mais quand un homme se retrouve « homme au foyer », très vite il ressent ce que les femmes ressentent, c'est à dire une dévalorisation. Pour résister au regard de la communauté, de la famille, il faut être très forte. La société réunionnaise est plus misogyne que la société métropolitaine car le poids des religions y est très fort. La société réunionnaise a tant souffert qu'elle se soude. Il existe une solidarité très forte à l'intérieur des familles et des communautés – c'est un aspect positif de l'histoire de La Réunion – mais, en contrepartie, il ne faut pas sortir du moule. Ceci est très lourd, dû à l'histoire, en-dehors même des religions. Être « collé-serré » cache certes toutes les failles, la solidarité reste forte, mais les familles sont fermées, engluées, les incestes y sont nombreux, la liberté individuelle y est beaucoup plus restreinte qu'en Métropole, surtout pour les filles et femmes. La liberté que prennent actuellement de très jeunes filles en couchant avec de multiples partenaires est bien sûr une fausse liberté. Les violences ici sont liées à l'esclavage, longue période pendant laquelle il n'y a eu aucune considération pour les êtres humains. Mais cette histoire particulière et très douloureuse a forgé des femmes réunionnaises que l'on peut caractériser par leur courage extraordinaire, leur volonté de s'en sortir, et leur ténacité dans ce qu'elles entreprennent pour elles et surtout pour leurs enfants, qui sont leur devenir. Les mères ici poussent énormément leurs enfants pour qu'ils réussissent à l'école, pour qu'ils sortent de la misère. Même lorsqu'elles se retrouvent en détresse, les mères réunionnaises n'abandonnent pas leurs enfants. Elles ont en elles une énorme capacité de résilience, en termes personnels, car chaque femme a bien sûr son histoire.

Il faut que La Réunion digère la colonisation dans ses aspects négatifs. C'est loin d'être fini, et il y a beaucoup de déni. Sandrine Marin estime que, si l'on considère les vingt dernières années, les grands-mères ont souffert, encaissé les violences et la misère sans rien dire, que leurs filles ont très tôt, dès qu'elles ont été confrontées à la violence, eu recours au divorce, et que leurs petites-filles utilisent le droit à la séparation. Tout ce processus s'est effectué en un temps raccourci par rapport à la Métropole.



Pourtant, autre spécificité réunionnaise, lorsque les femmes perdent leur homme, il est difficile pour elles d'assumer la liberté. Elles ne sont pas armées. Elles ne sont pas organisées psychiquement. En même temps, d'un point de vue matériel, de quelle liberté jouissent-elles une fois seule ? Celle de se débrouiller pour faire manger leurs enfants. Il s'agit d'une fausse liberté. Elles n'ont pas non plus de liberté de parole, elles ont peur des psychothérapies, d'être considérées comme folles. Elles doivent donc se débrouiller seules avec leur psychisme. L'association « Femmes Solid'Air ! » essaie d'aider les femmes à travailler justement sur ce point, à acquérir confiance en elles afin de pouvoir assumer cette nouvelle liberté. Peu à peu, elles ré-apprennent à plaisanter et à rigoler. Récemment, l'association a organisé une séance de photos au phare de Sainte-Suzanne, afin de valoriser les femmes. On les prévient : oui, ça va être dur, très dur de s'assumer seule, mais au bout d'un certain temps, on peut retrouver une vie agréable et même heureuse. Devenues fortes, les femmes qui ont réussi à se reconstruire se demandent comment elles ont pu avoir peur de leur mec. Il s'est passé quelque chose en elles. Certaines (peu) reviennent avec leur ancien conjoint ou compagnon, qui, lui, se calme.

Le bilan 2011 de « Femmes Solid'Air ! » rappelle les actions de prévention dans les établissements : témoignage de Zina auprès des étudiants éducateurs de jeunes enfants, assistantes de services sociaux, et conseillers en économie sociale et familiale de 3<sup>ème</sup> année – Zina Latchimy Mitride a été battue pendant 17 ans par un mari alcoolique et a réussi à partir – ; participation au forum Santé-Citoyenneté au Lycée Morin de St-André, au Lycée Sarda Garriga de Saint-André ; intervention sur le thème « Le droit au respect de la femme dans la société », dans le cadre d'un cours d'espagnol, classe TST G3 , 20 élèves, au Lycée Rontaunay à Saint-Denis ; participation à la journée de lutte contre les violences envers les femmes, avec les élèves Témoignage de Zina ; organisation de 18 groupes de paroles animés par une psychologue de l'AMAFAR (Association Maison De La Famille, St Denis), soit 180 personnes concernées. Sur l'année, mise en place de 5 ateliers pour les femmes victimes : un atelier « Bien-être » animé par Sandrine Hoarau, un atelier cuisine avec Huguette Bocca, une rencontre avec un Professeur d'Arts Martiaux, Eric Wong, en vue d'organiser et d'adapter des cours de self-défense, un atelier d'art-thérapie avec un support argile élaboré et organisé par Rozette et Françoise Sinaman, avec engagement sur 10 séances, un deuxième atelier « Bien-être » organisé par Sandrine Hoarau. Au bilan de 2011, 6 journées récréatives pour permettre aux femmes de respirer, de prendre l'air, de sortir de leur peur et de leur confinement : sortie à

la mer à St Gilles (4 personnes), sortie en bus à la mer pendant les vacances scolaires (mixité entre les générations – 52 participantes), journée en bus à Langevin (44 participantes), sortie à la plage en bus à Saint-Gilles (60 personnes), sortie en bus à la forêt de Bélouve-Plaine des Palmistes (rencontre avec des personnes accompagnées par Réunisaf, cueillette de goyaviers – 60 participantes), sortie en famille à la ferme pédagogique de Sainte-Anne (15 adultes et 11 enfants). On y trouve la liste des manifestations organisées par « Femmes Solid’Air ! », dont des rencontres et des actions de solidarité qu’il est malheureusement impossible ici de détailler.

Du rapport d’activités de la période 1<sup>er</sup> janvier-30 septembre 2013, il ressort que les activités déjà organisées en 2011 se poursuivent. Le volet « prévention » y est un axe clé de travail autour des violences conjugales, car il contribue à faire évoluer les mentalités – celles des filles autant que des garçons – et comportements qui en découlent, Ce sont les représentations sur la vie affective, le respect, l’égalité, qui doivent être réfléchis avec les jeunes. La tenue d’un stand « Amour-violences conjugales » à la Mairie de Sainte-Suzanne le 17 février 2013 a intéressé 250 personnes. L’exposition « Face-à-face » au phare de Sainte Suzanne les 1<sup>er</sup> et 2 juin 2013 a attiré 300 personnes. Le projet « café femmes » est un lieu d’accueil, d’écoute, d’orientation qui précède tout accompagnement à venir pour une femme qui le souhaite. Le lieu, qui se trouve dans la structure à Saint-André, permet de dispenser des repas qui sont considérés comme des moments d’échanges et de partage importants. Entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 septembre 2013, l’accueil a concerné 1215 personnes, les groupes de parole 108 personnes, les sorties en bus 120 personnes. S’y ajoute un projet « Récré loisirs » destiné à prendre en charge sur la structure à Saint-André les enfants des femmes accueillies et laisser le temps à leur mère de s’occuper de leur situation lors de rendez-vous, troupes de paroles, entretiens avec la psychologue. Entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 septembre 2013, 60 enfants ont ainsi bénéficié de « Récré loisirs ». Le projet « Accompagnement » consiste en un suivi des dossiers des femmes qui font appel à l’association, dans les locaux de l’association, complété par des accompagnements physiques vers les structures concernées par les besoins de ces femmes. Ce projet est parti du constat de la nécessité primordiale d’un accompagnement qui va plus loin que la simple orientation. Quand une femme est psychologique « cassée », il lui est vraiment difficile de s’y retrouver dans le « parcours du combattant » qui l’attend. C’est dans ces moments qu’elle a souvent le plus besoin d’une aide de grande proximité. « Femmes Solid’Air ! » agit en partenariat avec les services de l’État tels que police, gendarmerie, Sécurité sociale, des asso-

ciations comme CEVIF, Femmes 974, ARAJUFA (Association Réunionnaise pour l'Aide Juridique aux Familles et aux Victimes), et des libéraux tels que psychiatres, avocats, médecins. Entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 septembre 2013, aux 111 dossiers antérieurs se sont ajoutés 101 dossiers. Il y a eu 350 accompagnements de femmes vers les partenaires, 2772 contacts téléphoniques avec des femmes et 1212 contacts avec les partenaires (par téléphone, fax ou mail). Cet accompagnement est un des axes forts de l'association, car il permet aux femmes de se sentir soutenues et de débloquent beaucoup de problèmes notamment lors des dépôts de plaintes auprès des services de police et de gendarmerie.

Odette Poncet, co-fondatrice de « Femmes Solid'Air ! » en 2004, interrogée sur le bilan de l'association qui va fêter ses 10 ans, souligne elle aussi l'extraordinaire courage des femmes de l'Océan Indien, semblable à celui de réfugiés qui fuient un pays en emportant seulement une valise et doivent passer une frontière. Elles pensent prioritairement à leurs enfants. D'autres veulent vivre, savent qu'elles ont des droits en France. A La Réunion, on est dans un courant assez fort, sur une lame de fond qui va s'amplifier.

L'association est très déterminée, reconnue dans l'île. Le petit bénévolat est multiple, heureusement, car elle n'a pas les aides correspondant aux besoins des femmes. L'association fait un travail de fond, indispensable, celui d'être avec ces femmes, pendant des mois et des mois. On est là à la fois dans le soutien et dans l'amitié. On est dedans, dans cette société violente et sexiste. Le terme « accompagnement » du dictionnaire ne correspond pas tout-à-fait à ce qui est fait. Il faudrait dire « être avec » sur des années, notamment pour les femmes immigrées. Ceci représente un travail considérable. Récemment, une femme mauricienne victime de violences en Métropole ayant vécu à La Réunion, a téléphoné à l'association qui l'a aidée à retrouver tous ses dossiers. Elle était sans papiers et il fallait prouver les violences conjugales. Or, elle était passée par plusieurs centres d'hébergement, notamment à Grenoble et à Maurice. Elle a porté plainte, l'association a réussi à réunir un maximum de preuves au prix de beaucoup de temps et d'énergie. Son compagnon est un filou, qui a menti à toutes les administrations. Il la considérait comme une esclave et la traitait en souffre-douleurs. L'association passe beaucoup de temps avec les femmes immigrées.

- La Mairie de St Denis

Monique Orphé, adjointe au Maire, députée de La Réunion, nous dit que la loi actuellement discutée est très bonne, car, c'est une première, il s'agit

d'une approche transversale inspirée de la loi espagnole. On agit simultanément sur tous les freins qui pèsent sur l'égalité : d'abord il faut s'attaquer aux stéréotypes, et ceci dès le plus jeune âge, dès la maternelle, former les enfants à la fois à l'égalité et aux différences physiques entre hommes et femmes, aux rôles différenciés. L'Éducation nationale prend de plus en plus la mesure de cette nécessité. Ensuite, il faut agir sur la violence, il faut inverser cette violence au sein du couple. « Égalité » signifie égalité de traitement, dans des situations identiques. On veut le même regard sur les hommes et sur les femmes. Ainsi, par exemple, lors d'un entretien d'embauche, la femme est déconsidérée, car on pense tout de suite qu'elle peut tomber enceinte et donc s'absenter. La loi actuellement discutée prend tout cela en compte.

Depuis des années, il n'y avait pas eu d'avancée significative : par exemple, depuis 20 ans, l'écart de salaire à travail égal entre hommes et femmes reste de 27%. Il faut un changement de mentalité chez les chefs d'entreprises. La loi impose des débats lors des accords de branches, pendant les négociations, afin de contraindre l'entreprise à faire un état des lieux. Sur la violence en France, en 2012, il y a eu 178 homicides, dont 142 de femmes et 26 d'hommes. A La Réunion, en 2011, 6 femmes ont été assassinées, en 2012, 2 femmes. A La Réunion, la violence est liée à l'éducation : on éduque les garçons comme de futurs chefs. C'est le regard que l'on porte sur les filles, faibles et à protéger, qu'il faut modifier. La domination masculine est plus ancrée, notre société est plus machiste qu'en Métropole. Pourtant, en Métropole, dans les campagnes, il y a aussi beaucoup de violence non répertoriée, car cela reste un tabou. Ici, finalement, on le sait davantage, grâce à l'action des associations depuis plusieurs années ; on dirait que la prise en charge, qui a évolué, réduit la violence.

Pour Monique Orphé, l'égalité est une priorité, un sujet primordial, un long chemin reste à faire. En tant qu'être humain, il faut avancer sur ce sujet. Il faut déclencher une prise de conscience dans la société. Les droits des femmes sont fragiles, constamment remis en question, comme on le constate avec ce qui se passe actuellement en Espagne sur l'avortement - on régresse ! Par ailleurs, la Tunisie vient d'adopter une constitution porteuse d'espoir. A La Réunion, en politique il y a encore plus d'hommes que de femmes ; on a du mal à prendre les femmes au sérieux en politique, elles ont du mal à s'imposer pour les domaines considérés par les politiques et les médias comme « nobles », économie, défense ou sécurité.

Après les nombreuses affaires de violences faites aux femmes, Monique Orphé a souhaité que la Ville de Saint-Denis organise le vendredi 4 sep-

tembre 2009 une réunion-débat sur la mise en place d'une charte sur l'image de la femme. Une vingtaine de personnes étaient présentes : associations de défense des femmes (Chancégal, « Femmes Solid'Air ! », CE-VIF), d'affichage et de publicité étaient présentes autour de la table pour débattre des conditions de mise en place d'une telle charte. On pouvait noter la présence d'agences de publicité comme l'agence Court Circuit, de sociétés de communication comme Medicis, Tom Pouce ou encore d'afficheurs comme Publicolor et Colorsystem. L'objectif de tous était de mettre un terme à l'image dégradante de la femme dans les publicités. Du côté du monde de la presse, seul le rédacteur en chef du magazine *Belle* était présent. L'absence des autres sociétés était remarquée puisque, pour les différentes associations et les représentants des entreprises, le monde de la presse a une part majeure de responsabilité dans la dégradation de l'image de la femme. Télévision, radio et presse écrite, aucun média n'est épargné par les critiques. Tous les protagonistes de cette rencontre sont unanimes pour dire qu'il faut protéger l'image de la femme. L'exemple pris est celui de l'affiche pour le salon des 2 roues montrant une femme de dos dans une position suggestive. Autour de la table, tous les entrepreneurs sont unanimes pour dire que cette affiche est « dégradante ». Mais Monique Orphé a constaté que les sociétés d'affichages auraient pu refuser cette publicité et ne l'ont pas fait : elle a estimé qu'il n'était pas normal que ce soit le dernier maillon de la chaîne, la municipalité, qui prenne cette décision. L'idée de la signature d'une charte est issue de cette table ronde. Il est convenu que plusieurs réunions se succéderont jusqu'au début du mois d'octobre car Monique Orphé souhaitait qu'une charte soit signée pour le 2 octobre, date de la journée mondiale de lutte contre les violences, ce qui a été fait (voir en annexe le texte de la Charte).

#### LES PISTES POUR L'AVENIR

Il manque à La Réunion des structures d'aide aux auteurs de violences conjugales, il n'y a pas de réelle prise en charge des conjoints violents. La LDH préconise que l'on envoie des messages en direction des hommes, par exemple « Cause avec la bouche, cause pas avec la main ». Il faudrait organiser des groupes de paroles. Avec la Ligue de l'Enseignement, la LDH s'investit dans ce but dans les prisons de l'île, afin d'organiser des stages de citoyenneté (prisons de Domenjod à Sainte-Marie, prison du Port). En fin de peine, les hommes sont heureux de parler de tout. En collaboration avec le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation, à la prison de Domenjod,

elle travaille actuellement à rendre la prison plus humaine en créant un point d'accès aux droits, un lieu d'accueil pour les familles, et un coin spécial pour les enfants, et enfin en aidant les détenus illettrés à écrire et à lire pour préparer leur réinsertion dans la vie normale.

Il est certain que discuter avec les hommes, les écouter contribue aux droits des femmes. Déjà, les faire parler, c'est beaucoup. Ceux qui sont trop brimés ne savent pas s'exprimer. Beaucoup ont du mal à accepter les progrès accomplis par les femmes. Il ne faut pas ici s'occuper exclusivement des femmes, il faut aider les hommes, multiplier les structures d'écoute et le faire savoir – à La Réunion, l'information ne circule pas suffisamment.

La LDH souligne qu'il y a un travail en profondeur à accomplir, que la LDH ne peut pas assumer. C'est l'Éducation Nationale qui, dès le plus jeune âge, doit informer les enfants sur les violences, le racisme, la discrimination. L'idée est de former des citoyens qui connaissent leurs droits et qui n'hésitent pas, s'ils sont témoin d'une violation de droit, à appeler la police ou à venir en aide à la personne victime.

Un projet de « Centre des droits de l'homme dans la zone Océan Indien » est en cours d'élaboration. Il s'agit de créer une plate-forme pour connaître les situations, savoir ce qui se passe dans l'Océan Indien. Mais il faut que la FIDH soit partie prenante de ce projet, car il concerne plusieurs pays. Pour le moment, la LDH de La Réunion a des contacts, est en train de les répertorier, mais cela prend beaucoup de temps, dans un contexte de crise. L'idée est de trouver des référents à Mayotte et dans les différents pays des Mascareignes : Maurice, Madagascar, Comores, Seychelles. Comment peut-on accepter les naufrages fréquents de *kwassa-kwassa* entre les Comores et Mayotte et les conditions inadmissibles de rétention dans une île qui est un département français ?

Il faut parvenir à ce que davantage de jeunes adhèrent à la LDH. Les campagnes d'adhésion sont très fréquentes, mais les jeunes répondent peu au bénévolat, ils sont inquiets pour leur avenir, ils ne croient plus en rien, ils habitent chez leurs parents faute de pouvoir se payer un logement indépendant, ils ont souvent une famille et se retrouvent en détresse.

« Femmes Solid'Air ! » est très attachée au souhait que toutes les filles en classe de 6<sup>ème</sup> suivent des cours de self-défense. Si les hommes savaient que les femmes peuvent se défendre, ça changerait la face du monde. L'intérêt de l'humanité n'est pas que la domination féminine succède à la domination masculine, mais qu'il y ait une coopération entre les hommes et les femmes ; il faut parvenir à refouler toute domination. On remarque que les femmes qui prennent le pouvoir peuvent devenir maltraitantes. Celles qui

entrent en politique deviennent souvent des traîtresses à la cause des femmes, car elles se mettent à écraser les autres. L'inconscient collectif les amène à jubiler si elles peuvent se venger. Plus on a été abusé, plus on va trouver un exutoire – les incroyables souffrances subies par les membres de la société réunionnaises en sont une illustration. Afin de ne pas se dévouer sur des gens qui ne vous ont rien fait (conjoint(e), enfant, collègues de travail), il faut commencer par être juste avec soi-même. Mandela a réussi à ne pas céder au désir de vengeance. Dans les violences conjugales, il faut que les femmes réfléchissent sur elles-mêmes et que les hommes réfléchissent : 80% des femmes battues disent que leur « mec » est charmant. Du coup, la femme paraît rébarbative, éteinte, pénible, rabat-joie. Pour l'instant, l'avortement est nécessaire, il faut que ce droit soit préservé en France. Pour de trop nombreuses femmes victimes de violences sexuelles, c'est le seul moyen et c'est aussi une condition préalable pour pouvoir se reconstruire et retrouver leur intégrité.

Mieux vaut pour le moment que des hommes s'occupent des hommes et des femmes des femmes. Les associations d'hommes battus jouent un rôle important. De manière éthique, il faut laisser les gens guérir leur rapport au genre. Si quelqu'un du sexe opposé se met à la disposition d'une association, c'est le plus souvent pour prendre le pouvoir et cela peut très vite être très dangereux.

De nos jours, les réactions aux violences sont davantage individuelles, ou concernent de petits groupes, il y a moins de réactions collectives qu'il y a quelques décennies. A La Réunion, la libération des femmes s'améliore, les jeunes s'éduquent, voyagent, peuvent comparer. L'aide à la mobilité accordée par la Région leur permet. Il faut aussi que les gens aient le temps de digérer le changement. Aujourd'hui, les gens s'étonnent de la violence – mais c'était sans doute bien pire il y a 50 ans. Si aujourd'hui, de nombreuses femmes prennent l'avion pour partir en Métropole afin d'échapper à la violence, c'était déjà le cas il y a 20-30 ans. Mais on n'en parle pas, le sujet est encore largement tabou.

Comme beaucoup d'autres, l'association « Femmes Solid'Air ! » souffre de la faiblesse des moyens humains ; aussi n'a-t-elle pu réaliser aucune intervention en milieu scolaire pour la période considérée, ayant dû refuser toutes les propositions qui lui ont été faites. Mais si la fréquentation de la structure ne cesse de s'accroître, le financement est faible, elle repose donc essentiellement sur le bénévolat. On peut s'étonner que le Conseil Général, qui a accordé 7 000 euros de subvention en 2006, n'accorde plus annuellement que 5 400 euros à « Femmes Solid'Air ! ». Malgré tout, de nouveaux

partenariats lui ont permis d'aborder cette problématique, ainsi avec la CI-REST (Communauté intercommunale de l'est), le groupe de femmes des GUT (Groupement d'Unités Territoriales) mis en place par le Conseil Général.

Par ailleurs, il est grand temps que soit connu et reconnu le courage des femmes qui font avancer la paix et reculer la barbarie. Elles œuvrent à cela, on ne le voit pas apparaître au niveau politique national. Pourtant, pour l'avenir des enfants, les femmes bougent dès que l'institution scolaire signale que l'enfant décroche. Luc Frémot, procureur de la République à Douai en 2003, maintenant substitut général à la cour d'appel de Douai déclarait à quel point elles sont courageuses. Ce magistrat indigné se dit fasciné par le courage des femmes face aux tyrans et manipulateurs et poursuit sa lutte pour les défendre. Un CD sorti en 2013 par « Femmes Solid'Air ! » espère initier un début de reconnaissance pour tant de courage. Dans le CD, on entend notamment la voix d'une femme qui a été séquestrée 16 ans à St André et a fait de nombreuses tentatives de suicide. Une autre est au conseil d'administration de l'association et se trouve divorcée malgré elle. Une avocate de Saint Denis suit en ce moment l'affaire. En se rendant visibles, les femmes victimes ont davantage de chances de s'en sortir. Lors de la séance de photos au phare de Sainte-Suzanne, lors de laquelle aucun officiel n'est passé, les femmes se sont senties plus fortes. Une telle manifestation aide non seulement les femmes mais aussi la société.

En conclusion, il ressort de nos entretiens que la question des violences envers les femmes à La Réunion révèle de nombreuses spécificités : il est impossible sur notre île de séparer cette question de celle du droit au travail, il est difficile d'y considérer les droits des femmes indépendamment de ceux des hommes dans les très nombreux cas de grossesses précoces. En outre, sa situation géographique dans les Mascareignes entraîne pour La Réunion le grave problème de la situation des femmes immigrées victimes de violences. Une partie de la raison de l'extrême prégnance de la violence intra-familiale est sans doute à rechercher dans l'histoire de La Réunion, où pendant près de trois siècles, l'esclavage a anéanti tout respect de la personne humaine. Cette spécificité est à rapprocher de celle de l'Afrique du sud, où l'histoire de la ségrégation et de l'apartheid, de la négation de l'autre par les Blancs, a entraîné une violence sociétale également très prégnante. Il faudra que, progressivement, La Réunion s'approprie collectivement ce passé douloureux pour le dépasser, comme l'Afrique du sud a tenté de le faire au moyen de la création de la *Truth and Reconciliation Commission* après la fin de l'apartheid.



Le rôle des chercheurs en Histoire y sera capital. Il faut aussi que les chercheurs fassent progresser la compréhension de la violence qui, seule, permettra de la dépasser. Il faut comprendre avant de juger. L'être humain est déterminé : les femmes à La Réunion sont majoritairement nées dans la violence, du coup elles recherchent la violence inconsciemment ; quand on est né dans le bonheur, on recherche le bonheur. Il faut reparler de ce qui s'est passé afin de grandir, d'aller plus loin et plus haut. Évoquons à ce point le concept africain d'*uBuntu* qui signifie que lorsqu'il y a eu un acte de violence, il ne peut pas être effacé ni par la vengeance<sup>anc</sup>

e (« œil pour œil, dent pour dent »), ni par la pratique occidentale de punir le ou les coupables au terme d'un procès. Dans les deux cas, il y a rétribution et le groupe n'a pas avancé, n'a pas progressé. Le concept d'*uBuntu* qui a été largement utilisé pour la mise en place de la *Truth and Reconciliation Commission* en Afrique du sud, prône la reconnaissance par le groupe, par la communauté, du mal qui a été fait, mais on va essayer de dépasser la vengeance ou même la punition, pour comprendre les raisons, les causes profondes de ce mal, de cette violence et pour travailler ensemble sur les moyens d'avancer.

Pourtant c'est cette histoire extrêmement longue et douloureuse qui a forgé des femmes exceptionnellement courageuses, tenaces, d'une extraordinaire résilience, capables de se battre pour leurs enfants dans les circonstances les plus difficiles. Pourtant, autre spécificité, lorsque les victimes de violences se retrouvent « libres », elles ne sont pas armées psychologiquement pour assumer cette liberté car elles n'ont apprise aucune autonomie.

Dans leur longue marche vers « l'égalité, la dignité, l'autonomie », les femmes viennent de très loin et progressent lentement (Roudy 3). Clôturons cette réflexion par une citation de Françoise Gaspard : « Nulle part [...] l'égalité des femmes et des hommes n'est advenue » et « même lorsque le droit a fini par effacer la sujétion des femmes du marbre de la loi, les faits résistent - y compris dans les pays dits démocratiques et développés » (4).

Claude Féral<sup>86</sup>

---

<sup>86</sup> Claude FERAL is a university professor in Civilisations Comparées des Mondes Anglophones at the Université de La Réunion. Within the research center she is heading (ORACLE), she has endeavored to develop research on the Indian Ocean area and has herself focused more and more on comparative studies between La Réunion, Madagascar, Mauritius, the Comoros, Seychelles, South Africa and more recently, India.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES ET SITOGRAPHIQUES

Article « Le cri de colère de Thérèse Baillif », *La Réunion*, Site Actus, 19 octobre 2012.

Article « Un mauvais mari ne peut pas être un bon père », *La Réunion*, *Le Quotidien*, 27 janvier 2014.

Assemblée Nationale, Loi n° 2010-769 du 9 juillet 2010 relative aux violences faites spécifiquement aux femmes, aux violences au sein des couples et aux incidences de ces dernières sur les enfants, publiée au *Journal Officiel de la République Française* du 10 juillet 2010.

Assemblée Nationale, Projet de loi sur l'égalité femmes-hommes, adopté le 28 janvier 2014.

Association « Femmes Solid'Air ! », Assemblée générale du 24 mars 2012, Bilan d'activité 2011. La Réunion, Saint-André, NP.

Association « Femmes Solid'Air ! », Rapport d'activités, période 1er janvier au 30 septembre 2013, La Réunion, Saint-André, NP, 4 p.

Club Animation Prévention (CAP) de la Ville de St Denis, Charte : Filles et garçons, faites de votre différence un atout pour l'égalité – Droit à une éducation égale entre fille et garçon, St Denis de La Réunion, 2013, NP.

Entretien réalisé à St Denis par Claude Féral le 23 janvier 2014 avec Madame Isnelle Gouljar, présidente de la LDH à La Réunion depuis quatre ans, membre de la LDH depuis vingt-trois ans.

Entretien réalisé à St Denis par Claude Féral le 26 janvier 2014 avec Sandrine Marin. Issue d'une formation de cadre dans l'animation sociale, complétée par un certificat de praticienne à la relation d'aide, elle a travaillé sur un Point Rencontres Femmes dans un centre Social d'Aix-en-Provence. Arrivée à La Réunion en février 1999, elle est l'une des 5 fondatrices de l'association « Femmes Solid'Air ! » basée à Saint-André. Elle travaille en outre depuis 7 ans pour SAOME (Santé Addiction Outre-Mer) (ex-Réunisaf, Syndrome d'alcoolisation fœtale à La Réunion).

Entretien réalisé par Claude Féral à St Denis le 28 janvier 2014 avec Monique Orphé, députée de La Réunion, adjointe au Maire de St Denis.

Entretien réalisé par Claude Féral à St André le 7 février 2018 avec Odette Poncet, l'une des fondatrices de « Femmes Solid'Air ! ».

Fondation Seligman, *Après-demain*, Organe de la Fondation Seligman – Journal trimestriel de documentation politique, Le statut des femmes dans le monde n°1, Paris, mars 2007.

Fondation Seligman, *Après-demain*, Organe de la Fondation Seligman – Journal trimestriel de documentation politique, Le statut des femmes dans le monde n°2, Paris, juin 2007.

Fondation Seligman, *Après-demain*, Organe de la Fondation Seligman – Journal trimestriel de documentation politique, Le statut des femmes dans le monde n°3, Paris, septembre 2007.

Fondation Seligman, *Après-demain*, Organe de la Fondation Seligman – Journal trimestriel de documentation politique, Aujourd'hui les femmes !, n°26(NF), juillet 2013.

GASPARD, Françoise, « Égalité de droit, discrimination de fait : un combat qui ne s'arrête pas », *Après-demain*, Journal trimestriel de documentation politique, septembre 2007, p.4-6.

LDH, Hommes & Libertés, Paris, depuis 1973.

LDH, « La LDH et les droits des femmes », consulté le 17 janvier 2014 à 14:49.

[http://www.ldhfrance.org/IMG/pdf/La LDH et les droits des femme s.pdf](http://www.ldhfrance.org/IMG/pdf/La_LDH_et_les_droits_des_femme_s.pdf)

LDH, LDH Info – Bulletin national mensuel de la Ligue des droits de l'Homme, Paris, depuis 1994.

LDH, Manifeste adopté le 10 mai 1998 par le 78ème Congrès de la LDH, à l'occasion de son centenaire, Paris.

LEBRETON Patrick, député-maire de St Joseph, Rapport sur la régionalisation de l'emploi dans les Outre-Mer, novembre 2013, 55 p.

Observatoire Régional de la Santé de La Réunion, Chiffres des violences conjugales à la Réunion, Saint-Denis de La Réunion, décembre 2009.

Observatoire Régional de la Santé de La Réunion, Les violences faites aux femmes en situation de couple à La Réunion, Tableau de bord, Saint-Denis de La Réunion, 1ère édition, décembre 2009, 24 p.

Observatoire Régional de la Santé de La Réunion, L'observation des violences faites aux femmes à La Réunion, Note, Saint-Denis de La Réunion, mars 2013, NP, 3p.

ROUDY, Yvette, « La liberté, et maintenant ? », *Après-demain*, Journal trimestriel de documentation politique n°26, 3ème trimestre 2013, p.3-4.

Site de La Ligue des Droits de l'Homme à La Réunion, [www.ldh-france.org/section/saintdenis-reunion/](http://www.ldh-france.org/section/saintdenis-reunion/)

Site de la LDH à La Réunion, Oté la lig.

Ville de St Denis de La Réunion, Charte pour le Respect de l'Image des Femmes dans la Publicité et dans les Médias, St Denis de La Réunion, 2 octobre 2009, NP.

---

## ANNEXE 1

### **Manifeste adopté le 10 mai 1998 par le 78e Congrès de la LDH, à l'occasion de son centenaire**

En 1898, des citoyens révoltés par l'injustice dont était victime le Capitaine Dreyfus décidaient de créer la Ligue française pour la défense des droits de l'homme et du citoyen. Ils s'engageaient alors à porter aide et assistance " à toute personne dont la liberté serait menacée ou dont le droit serait violé ". Cet engagement est toujours le nôtre. C'est avec la même exigence d'une lutte contre " toutes les formes d'intolérance et d'arbitraire " que nous voulons construire le mouvement civique de demain.

Nous mesurons les progrès des droits de l'homme accomplis tout au long de ce siècle, mais nous avons appris à quel point ces conquêtes sont fragiles. Contrairement à ce que croyaient les fondateurs de la Ligue, le " vent de folie " du racisme ne s'est jamais apaisé. Ce qui était inimaginable il y a un siècle est désormais inscrit dans notre mémoire : l'antisémitisme a conduit à des " actes de barbarie qui révoltent la conscience de l'humanité ". L'horreur ne cesse de resurgir ; elle nous menace toujours.

La liberté ne se divise pas : ni la sauvegarde d'un ordre moral, ni les exigences de l'opinion, ni même le souci d'un avenir plus juste ne peuvent justifier que l'on sacrifie une liberté ou un droit. L'égalité aussi est indivisible : comment affirmer l'égalité entre tous les êtres humains sans lutter contre les discriminations dont les femmes sont encore victimes ou sans combattre l'arbitraire auquel les étrangers restent soumis ?

Aujourd'hui, les droits ne doivent plus seulement être défendus face à l'État : " la raison économique ", au nom de laquelle on accepte que des millions de personnes soient réduites au chômage ou à la précarité, menace les libertés tout autant que la raison d'État. Dès lors que l'État se soumet au droit contre la tentation de l'arbitraire, il est le garant des droits de chacun et de l'égalité de tous, sa laïcité assure la liberté des consciences.

Il n'y a pas à choisir entre droits civils et politiques et droits économiques et sociaux. On ne combat pas la tyrannie en acceptant la misère. Le droit au travail est aussi nécessaire que la liberté d'expression, le droit à l'éducation est aussi important que le droit à une justice équitable. Il n'y a pas hiérarchie mais solidarité entre les droits. Notre raison d'être, c'est de les rendre tous effectifs.

Mais nous sommes confrontés à des défis nouveaux. Nos anciens croyaient que le progrès scientifique suffirait à assurer le bien être de tous et - pourquoi pas ? - le bonheur et la liberté. Hiroshima, Tchernobyl ont mis fin à ces illusions. Les nouvelles technologies offrent des moyens sans précédent pour faire reculer la maladie ou l'ignorance, mais elles peuvent engendrer de nouvelles formes d'oppression ou d'aliénation. Nous devons aujourd'hui veiller à la préservation de la planète et au respect de " la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine ".

S'il nous faut également lutter contre les nouvelles menaces qui pèsent sur le respect de la vie privée avec des formes d'ingérence de plus en plus subtiles, nous croyons aussi que le repli sur la sphère privée est porteur de dangers : l'individualisme tue le citoyen dans l'individu.

Nous voulons, en même temps, développer l'autonomie des personnes et rechercher d'autres façons de vivre ensemble, conjuguer le souci de l'universel avec le respect de la diversité des cultures.

C'est en assumant ces contradictions que nous pourrons contribuer au progrès des libertés.

Aujourd'hui comme il y a un siècle, la seule véritable garantie des droits de l'homme, c'est l'action des citoyens. La démocratie, ce n'est pas seulement le droit de vote, même si ce droit reste à conquérir pour les résidents étrangers: La citoyenneté est aussi sociale ; elle s'exprime dans le mouvement social et par l'action associative, à tous les niveaux et dans tous les domaines.

L'espace de nos luttes s'est élargi : l'Europe se construit et c'est à son échelle que nous devons organiser le combat civique et lutter pour la justice sociale. Nous appelons les citoyens européens à trouver avec nous les moyens de construire les contre-pouvoirs sans lesquels il n'y aura pas de démocratie en Europe.

Nous devons porter notre regard plus loin encore : rien de ce qui se passe sur la planète ne nous est étranger. Les génocides, la montée des fanatismes, les purifications ethniques, les foules errantes ou parquées de ceux qui sont chassés de chez eux, les cris des torturés, l'angoisse des condamnés à mort nous concernent directement comme la famine ou les épidémies.

L'inégalité insupportable entre ceux qui possèdent droits et richesses et ceux qui n'ont rien déchire le monde. Des milliards d'êtres humains sont sacrifiés au dogme de l'ultra-libéralisme. Face à la mondialisation de l'économie, c'est la mondialisation des droits, de tous les droits qu'il faut promouvoir pour qu'ils deviennent vraiment universels. Voilà notre affaire Dreyfus. Devant nous, la tâche est immense.

---

## ANNEXE 2

CHARTRE



CHANCEGAL

Filles et garçons,  
faites de votre différence  
un atout pour l'égalité

CLUB  
ANIMATION  
PRÉVENTION

DROITS DEVOIRS

**C**haque classe doit être représentée par une fille et un garçon par souci de parité.

**L**es filles et les garçons peuvent prendre la parole en public.

**T**ous les métiers doivent être ouverts aux filles et aux garçons.

**T**ous égaux et libres dans nos choix professionnels (une fille a le droit d'être maçonne, un garçon a le droit d'être esthéticien).

**L**e sport est un langage universel pour les filles et les garçons (une fille peut faire du football sans être un garçon manqué. Un garçon peut faire de la danse sans être une fille manquée).

**D**roit de choisir une activité sans avoir peur des préjugés des autres.

**D**roit de travailler dans un environnement propre et durable.

**T**ag ou graff ne doit pas être égal à insultes et sexisme.

**I**n'existe pas de sexe faible et de sexe fort.

**I**nsulter et humilier n'est pas jouer.

**D**roit d'être protégé - e -.

**D**roit de venir habillé - e - comme on le souhaite.

**D**roit à l'information sur les conduites sexuelles (risque des maladies transmissibles, grossesse précoce, prévention des violences envers les femmes).

**D**roit d'intégrer la thématique dans le règlement d'établissement et les programmes scolaires.

**D**roit d'être une fille et un garçon dans chaque classe.

**D**roit d'écouter et de respecter la parole de chacun et chacune.

**N**e s'interdire aucun métier, accueillir et intégrer les filles minoritaires ou les garçons minoritaires dans une formation.

**N**e s'interdire aucune voie professionnelle.

**D**roit de découvrir, de participer à tous les sports, fille ou garçon.

**D**roit de découvrir, de participer à toutes les activités, fille ou garçon.

**F**illes et garçons, nous nous engageons à respecter l'environnement sous toutes ses formes.

**D**roit de ne pas écrire sur les murs, les tronc d'arbre, les tables, les chaises, etc.

**D**roit de ne pas imposer sa volonté à l'autre sous quelque forme que se soit.

**D**roit de se respecter et de n'avoir aucun geste déplacé.

**D**roit de dénoncer une violence, une injustice.

**D**roit de s'habiller décentement.

**S**avoir demander de l'aide auprès d'adultes référents.

Droit à une éducation égale entre fille et garçon

